

---

## Compte Rendu du Conseil d'Administration du 8 mai 2010 à Cachan

Rédacteur : Noël Saint Paul

Le 8 mai 2010 à 11h00, les membres du Conseil d'Administration de la Fédération Française de Go se sont réunis au Théâtre de Cachan, 21 rue Louis Georgeon, 94230 CACHAN.

Ont participé à cette réunion :

Noël SAINT-PAUL	Vice Président
Emeric SALMON	Vice Président
Fabien LIPS	Administrateur
Vincent MUGNIER	Administrateur
François PECHOUX	Administrateur
Pierre BOUDAILLIEZ	Président de la Ligue Ile de France
Nicolas CLERBOUT	Président de la Ligue du Grand Nord
Chantal GAJDOS	Présidente de la Ligue du Centre
Laurent RÉGNIER, à partir de 14h30	Secrétaire de la Ligue Méditerranée
Lionel SAVOCA	Vice Président de la Ligue de l'Est

Étaient représentés

Paul DROUOT	Secrétaire, procuration à Vincent MUGNIER
Arnaud KRUST	Président de la Ligue du Sud-Ouest, procuration à Noël SAINT-PAUL
Luc RONAYETTE	Président de la Ligue Rhône-Alpes, procuration à Chantal GAJDOS

### Quorum

Noël Saint Paul présente les excuses de Frédéric RENAUD, président de la FFG, qui est retenu pour raisons familiales.

En début de réunion, 12 membres sont présents ou représentés. Le conseil étant composé de 17 membres, le quorum d'un tiers des membres est atteint.

A partir de 14h30, l'arrivée de Laurent Régnier fait passer le nombre de votants à 13.

---

## Ordre du Jour

L'ordre du jour a été transmis à tous les membres du Conseil d'Administration le 23 avril par courriel. Il est le suivant :

- 1 - Élection du bureau par le CA
- 2 - Décisions sur la répartition des subventions
- 3 - Choix de l'organisateur du tour final (4ème tour ) du Championnat de France 2010
- 4 - Modalités de mise en œuvre du règlement sur le choix des participants français aux compétitions internationales
- 5 - Mise à jour du site FFG
- 6 - Échelle de niveaux
- 7 - Création de nouvelles ligues : demande de La Réunion
- 8 - Point sur le Congrès 2011
- 9 - Rémunération de Fan
- 10 - Point sur Motoki

Les points 9 et 10 devaient être développés par le président. En, son absence, ils sont reportés au prochain CA.

Chantal demande d'ajouter

- un point sur les jeunes. Celui-ci concernant principalement la zone 20-30k de l'échelle, il sera traité en même temps que le point 6
- un point sur le tournoi de Paris. Il sera mis en question diverses à la fin du CA
- un point sur la déclaration des statuts. Il lui est répondu qu'ils ont été déposés en préfecture mais que celle-ci les a retournés car la rédaction de l'objet de la FFG étant modifiée, il faut demander une nouvelle insertion au Journal Officielle. Jérôme Hubert a reçu les papiers cette semaine.

François Péchoux demande un point sur les commissions. Il renouvelle sa demande d'être responsable pédagogie. La décision est à prendre avec le président et est liée à la mise en place des stages formateurs.

Pierre demande ce qu'il en est des relations avec l'EGF. Surtout que la cotisation FFG a été augmentée. Noël lui répond que Fred sera présent à l'Assemblée Générale de l'EGF et qu'il compte faire entendre la voix de la FFG.

---

## 1 - Élection du bureau par le CA (point non traité lors de l'AG )

L'article 12 des statuts stipule :

12.1. Après l'élection du Président par l'Assemblée Générale, le Conseil d'Administration élit au sein du collège A, au scrutin secret, un bureau dont la composition est fixée par le règlement intérieur et qui comprend au moins un secrétaire et un trésorier. Le mandat du bureau prend fin avec celui du Conseil d'Administration

Lors de l'AG de Février, le collège A du CA a été élu. Fred a présenté la liste des personnes constituant le bureau mais celui-ci n'a pas été formellement élu par un CA.

Dans le compte rendu de l'AG, on peut lire :

Frédéric propose de constituer l'équipe suivante si toutes ces personnes sont élues :

Frédéric Renaud, Président

Emeric Salmon, Vice-Président

Noël Saint-Paul, Vice-Président

Daniel Tosetto, Trésorier

Paul Drouot, Secrétaire

Plutôt qu'un vote à bulletin secret, il est demandé un vote à main levée. Celui-ci est accepté avec 11 voix pour, 0 Contre et 1 abstention.

Pour l'élection du bureau, le résultat est le suivant : 11 voix pour, 0 Contre et 1 abstention.

## 2 - Décisions sur la répartition des subventions

Lors de la réunion du 23 mars entre Fred et Noël, il a été décidé de modifier la répartition des subventions comme suit :

« Les subventions concernant le Championnat d'Europe féminin, le Championnat d'Europe par équipes et le Pair GO sont applicables dès maintenant.

Fabien Lips, responsable compétitions à la FFG, décide de leur mise en application.

Pour le Congrès européen (2000 € budgétés) la subvention sera versée après la compétition.

Les subventionnés le sont par semaine à condition de faire les 5 parties hebdomadaires du championnat européen. Les décisions sont prises au cas par cas :

Fabien Lips recueille les demandes et fait une proposition de répartition au bureau qui prend la décision finale.

**NB** : la date limite pour l'attribution des subventions (01/06/2010) n'a plus lieu d'être. »

Un tableau avec la répartition des subventions est distribué. Celles-ci sont de plusieurs types :

- à destination des clubs pour l'organisation des championnats
- à destination de joueurs pour participer aux tournois internationaux
- à destination de joueurs pour participer au congrès européen

François intervient pour demander que les subventions aux joueurs soient ciblées jeunes et joueurs à faible revenus. Lionel ajoute les joueurs de faible niveau. Chantal rappelle qu'il est difficile de définir les critères à l'avance.

Une discussion s'engage sur les montants des subventions les unes par rapport aux autres. Le championnat de PairGo ne nécessite pas beaucoup de dépenses de la part du club organisateur alors que la coupe Maître Lim prend de l'ampleur (16 équipes en 2009, soit 64 joueurs).

La coupe de l'Ambassadeur n'a plus lieu d'être car le représentant est désigné lors de l'Open de France.

La répartition des subventions aux clubs ou aux comités d'organisation pour les championnats nationaux est la suivante :

- PairGo : 300 €
- Open de France : 800 €
- Finale du Championnat de France : 400 €
- Coupe Maître Lim : 600 €
- Championnat de France jeune : 2000 € (y compris la location de la salle, l'intervention de Fan et les lots, notamment les invitations au stage fédéral)
- Coupe Hikaru : 500 €

Concernant les subventions pour déplacement aux compétitions internationales, elles sont aussi légèrement modifiées avec notamment la suppression de la subvention pour le Memorial Ing Chang-Ki, compétition qui n'existe plus. La répartition est ainsi la suivante :

- Championnat européen féminin : 100 € par participante
- PairGo européen : 200 € par équipe de 2
- Championnat européen par équipe : 400 € par équipe de 4
- Championnat européen jeune : 200 € par participant
- Championnat européen étudiant : 200 € par participant

Pour le congrès européen, une enveloppe globale de 2000 € est disponible. Elle sera répartie entre les participants avec un maximum de 200 € chacun. Ceux-ci doivent rester au moins une semaine et faire les 5 parties hebdomadaires du championnat européen. Les demandes de subvention doivent être faites après le congrès auprès du bureau qui décidera de la répartition individuelle.

L'annexe A reprend l'ensemble de ses subventions ainsi que les modalités d'obtention.

Globalement, les subventions aux clubs et comités d'organisation sont à demander au trésorier de la FFG et celles aux joueurs sont à faire auprès du bureau, Noël Saint Paul étant chargé de recueillir les demandes.

Lors de la discussion du Championnat de France Jeunes, François dit que c'est une compétition qui pourrait se faire par l'intermédiaire d'internet. Il pourrait y avoir, dans différentes villes de France, des lieux dédiés (salles informatiques par exemple) où les jeunes seraient regroupés et joueraient sous le regard d'arbitres. Ceci permettrait d'éviter de longs déplacements aux jeunes et à leurs accompagnateurs et amplifierait fortement le nombre de participants.

Vote sur la répartition des subventions : Unanimité : 12 Pour

### 3 - Choix de l'organisateur du tour final du Championnat de France 2010

Ce tour final a été ajouté dans le nouveau règlement du championnat de France. Il sert à désigner le Champion de France parmi 8 participants qualifiés.

Trois clubs se sont proposés pour l'organiser : Dijon, Lyon et Strasbourg

Noël indique d'abord qu'il serait bien qu'il y ait un calendrier des championnats nationaux sur la page des compétitions fédérales du site de la FFG. Ceci permettrait d'anticiper les choix des clubs pour les années futures et de mieux voir la répartition de ces compétitions sur l'ensemble du territoire.

Fabien indique qu'il vaut mieux faire tourner les compétitions plutôt que de garder la même compétition dans la même ligue tous les ans. Pierre est de son avis. Nicolas note qu'il y a des déserts français concernant les championnats et que ceux-ci sont centrés principalement sur quelques régions.

Emeric pense que le tour final ne devrait pas avoir lieu en même temps qu'un gros tournoi car ceci pourrait nuire à sa médiatisation. D'autre part, les qualifiés au championnat ne pourraient participer au tournoi.

François compare les différents projets et relève que le cadre de Dijon n'est pas assez officiel, que le projet de Lyon est très bien mais qu'il arrive un peu tard et que pour Strasbourg, il n'y a pas vraiment de projet.

Lionel indique qu'il commence à y avoir plusieurs clubs émergents dans la ligue de l'Est, comme Metz et Nancy et que ce tour final peut aider à leur développement. Cependant, cet argument est général et peut s'appliquer à toutes les ligues.

Un bilan des pour et des contre de chaque projet est fait. En résumé :

Dijon : Pour : les joueurs seront hébergés gratuitement

Contre : la médiatisation risque d'être insuffisante  
organise la coupe Maître Lim cette année

Lyon : Pour : c'est un très beau projet, complet

Contre : en même temps qu'un gros tournoi

Strasbourg : Pour : la motivation des joueurs locaux  
la médiatisation

la ligue de l'Est n'a pas organisé de compétitions nationales depuis 2 ans

Contre : l'absence de projet bien défini et de budget prévisionnel

Avant le vote, il est précisé les principaux points du cahier des charges, à savoir :

- Le lieu et la date
- L'hébergement et l'accueil des participants mais aussi des accompagnateurs et des spectateurs
- La retransmission sur internet des 4 gobans
- Un budget précis pour le 1<sup>er</sup> juillet

Résultats du vote : Strasbourg : 9 voix ; Dijon : 1 voix ; Lyon 1 voix ; Abstention : 1 voix

---

## 4 - Modalités de mise en œuvre du règlement sur le choix des participants français aux compétitions internationales

Fabien rappelle qu'il a envoyé ses propositions par courriel avant le CA. Ce sont les suivantes :

### CHAMPIONNAT DE FRANCE

Rappel : le principe d'un classement par points pour désigner le représentant français aux compétitions internationales a déjà été voté au dernier CA. Le texte ci-dessous en précise les modalités. A noter que ce classement ne concerne pas le championnat du monde amateur, pour lequel le représentant sera systématiquement le champion de France en titre (ou son vice-champion en cas de désistement).

(1) Des points sont attribués aux joueurs de nationalité française participant au troisième tour selon le barème ci-dessous :

- 7 victoires : 100 points
- 6 victoires : 70 points
- 5 victoires : 40 points
- 4 victoires : 10 points

(2) 70% du total des points restants de l'année précédente (arrondis au dixième) sont ajoutés à ces points de victoire.

(3) Les joueurs qui n'ont pas repris leur licence fin août ou dont le nombre de points est inférieur à 3 voient leur total ramené à 0.

(4) Les critères de départage sont, par ordre d'importance décroissante :

- Nombre de points
- Niveau à l'échelle lors de sa première mise à jour incluant le 3ème tour

(5) Les joueurs participant à une compétition internationale sur invitation perdent des points selon le barème suivant :

- 100 points pour une compétition se déroulant en Asie
- 30 points pour une compétition se déroulant en Europe

Si le nombre de points ainsi obtenu est négatif, celui-ci est ramené à zéro.

Quelques membres demandent des précisions sur quelques points, notamment :

- L'effacement des points inférieurs à 3 : il a pour but d'enlever de la base des joueurs qui participent peu et/ou qui n'ont aucune chance de qualification
- Le tournoi qualificatif pour la coupe du 1<sup>er</sup> ministre : il n'a plus lieu d'être car la qualification est incluse dans les compétitions asiatiques ci-dessus.
- L'historique des points obtenus les années précédentes : il est effacé. On repart de 0.

Résultat du vote : Unanimité : 12 Pour.

Pause Repas de 13 h à 13h45

Fan Hui, présent pour le championnat de France Jeunes, demande à intervenir en début de reprise de la réunion.

---

## Intervention de Fan Hui

Fan indique qu'il veut aborder plusieurs points :

- La parution de son nouveau livre
- Le bilan de ses activités du 1<sup>er</sup> trimestre
- La liste tsumego
- Le congrès européen

Fan présente un exemplaire du livre Premier Pas qui est le 1<sup>er</sup> tome de la série « Le Go Pas à Pas » qui en comptera 12. C'est un beau livre de 180 pages tout en couleur, pour un prix très modeste (14,50 €). Un bandeau rouge en couverture indique qu'il est recommandé par la Fédération Française de Go. En échange, la FFG reçoit 1% du prix de vente. Fan demande quels sont les soutiens que pourrait apporter la FFG pour les autres tomes. Il lui est répondu que de la publicité sera faite sur le site de la FFG ainsi que dans la Revue Française de Go.

François intervient pour rappeler que depuis son embauche, Fan n'a jamais assuré la totalité des 1000 h. prévues à son contrat. On aurait pu l'employer pendant les heures vacantes à la production de documents pédagogiques pour la FFG.

Au 1<sup>er</sup> trimestre 2010, l'activité de Fan a été multipliée par 2,5 par rapport au 1<sup>er</sup> trimestre 2009. Une école de Go a été ouverte à Paris dans le local du club COP. Elle a lieu 3 dimanches par mois de 13h30 à 18h30. Il y a 26 élèves répartis en 4 classes. Le montant est de 60 € les 6 cours, payé à la FFG. Fan demande si la FFG peut subventionner cette école pour du matériel. C'est plutôt du ressort du club ou de la ligue Ile de France.

La liste Tsumego a été créée en 2005 avec Martine Collinet et Didier Kropp. Elle compte environ 4000 abonnés. Didier a déjà arrêté sa participation et Martine veut aussi arrêter. Il est urgent de trouver quelqu'un pour l'envoi des problèmes de Go et quelqu'un d'autre pour la communication et la gestion des retours. Lionel Savoca se montre intéressé par un poste.

Lors du congrès européen 2011, des joueurs professionnels seront invités. Fan voudrait s'occuper des pros chinois. Cependant, il n'est pas responsable officiel FFG des relations avec la Chine. C'est Wei Dong Xie qui l'est. Il faudra trouver un arrangement entre eux.

Fan indique aussi qu'une partie du championnat de Chine se fera lors du congrès 2011.

## 5 - Mise à jour du site FFG

Le site FFG doit évoluer de façon à intégrer le matériel disponible, à présenter les nouveaux dépliants, les livres de Fan par exemple.

Chantal fait remarquer que le site est pauvre concernant les informations pour les jeunes. Il y a donc nécessité de faire un lifting.

François parle des cartes de licences que les joueurs pourraient télécharger et imprimer à partir du site de la FFG. Laurent dit que c'est possible car tout joueur peut avoir un login et mot de passe.



Laurent indique qu'un site test a été fait où chaque responsable pourrait publier des informations sur le site, après validation par un modérateur. Ce site test est prêt depuis un moment. Un message avait été envoyé il y a un mois mais uniquement au bureau. Il sera renvoyé aux membres du CA pour que ceux-ci évaluent ce site et proposent des améliorations.

## 6 - Échelle de niveaux

Après de longues discussions sur le forum échelle de niveaux, Fabien a envoyé plusieurs propositions par courriel avant le CA. Les voici :

ECHELLE :

- (1) Création d'une commission permanente de réévaluation. Composée de quelques personnes et fonctionnant par mail, elle traite rapidement les demandes de réévaluation faites par les joueurs. Elle s'appuie principalement sur l'avis de personnes connaissant bien le niveau des joueurs en question.
- (2) Inscription stricte à l'échelle. La commission précédente remplace les demandes de dérogations faites actuellement. Toutes les inscriptions aux tournois se font à l'échelle.
- (3) Modification de l'algorithme de réévaluation pour rendre celles-ci plus fréquentes et plus généreuses. Techniquement, le seuil de déclenchement à la hausse fixé actuellement à 100 est abaissé à 60. A l'exception des joueurs effectuant leur premier tournoi FFG, le seuil de déclenchement à la baisse est supprimé.
- (4) Passage à l'algorithme de calcul des points EGF au lieu de celui actuel. Les avantages sont multiples : basé sur le système ELO, il est plus juste et plus réactif pour les joueurs ainsi que plus facile à paramétrer pour les administrateurs.
- (5) L'échelle va de 30k à 9d. Pour les joueurs entre 30k et 20k, les parties en 9\*9 et 13\*13 peuvent être comptabilisées comme des parties normales. (précision technique : pour ces joueurs, les paramètres EGF correspondant à des joueurs 20k sont utilisés).
- (6) En coordination avec les responsables de l'échelle de niveau, la liste de travail crée et surveille des indicateurs de bonne santé de l'échelle, et adapte les paramètres de l'algorithme en conséquence.

François est plutôt contre une commission car elle peut dériver vers du copinage.

Laurent propose de mettre 2 responsables jeunes dans cette commission car ce sont surtout les jeunes qui sont concernés par les réévaluations.

La réévaluation demandée doit être au moins de 3 kyu par rapport au niveau échelle.

Chantal indique qu'elle a consulté les joueurs de la ligue du Centre et qu'ils sont globalement favorables à ces mesures. Elle pose aussi le problème des parties KGS comptées à l'échelle et demande que ce point soit mis à l'ordre du jour du prochain CA.

Il est demandé de faire intervenir Dominique Cornuejols, présente à l'occasion du championnat de France Jeunes. Dominique démontre l'intérêt de garder une échelle allant jusqu'à 30 kyu pour les jeunes. Elle est contre une échelle spécifique aux jeunes qui serait une échelle dévalorisée.

François défend une échelle de compétence plutôt que de niveau. Il propose un code couleur ou chaque couleur correspondrait à une zone de niveau qui, une fois atteinte, serait gardée

Les propositions de Fabien avec l'ajout d'une réévaluation minimale de 3 kyu sont mises au vote :  
12 Pour, 1 Abstention



---

## 7 - Création de nouvelles ligues : demande de La Réunion

Le dossier transmis par Fabien Cocâtre, président du club de la Réunion a impressionné les membres du CA. Il est très bien fait et montre le dynamisme qui a lieu sur l'île.

Noël rappelle que La Réunion est particulière puisque c'est à la fois un département et une région. Elle est, comme tous les autres territoires de l'Outremer, très éloignée de la métropole. Cependant, il est noté le très faible nombre de clubs actuels (1 seul) et de joueurs (8). Ceci paraît insuffisant pour la création d'une ligue.

Il est proposé que soit créé, sous la forme d'une association loi 1901, un Comité Régional, toujours rattaché à la ligue de Go du Sud-Ouest. Le statut d'association lui permettrait d'avoir un budget propre et une reconnaissance officielle auprès des collectivités territoriales.

## 8 - Point sur le Congrès 2011

Chantal Gadjos a transmis par courriel un point sur l'organisation de l'EGC 2011 (Voir l'annexe B). Il y a une équipe d'une dizaine de personnes qui s'impliquent sur divers aspects de l'organisation. Cependant, Astrid est seule pour gérer tout le monde. Il n'y a pas de comité d'organisation. Il faudrait 3 ou 4 personnes pour chapeauter l'ensemble. Emeric se propose pour en faire partie et secondar Astrid.

Le trésorier n'est pas encore officiellement nommé, ce qui commence à poser problème car il n'y a pas de budget prévisionnel établi. Marc Jourdan travaille pour l'instant sur le budget du stage et serait peut-être disponible pour le congrès.

Il faudrait aussi un ou 2 responsables sponsoring et un responsable hébergement.

La question de l'externalisation de la buvette est posée. Elle pourrait être gérée par des bénévoles mais plusieurs membres préféreraient qu'elle le soit par un professionnel.

Une prochaine réunion aura lieu à Aspet, le 23 mai lors du tournoi de Toulouse en présence d'Astrid et de Fred.

## 9 - Rémunération de Fan

En l'absence de Fred qui suit le dossier, ce point sera détaillé à un prochain CA.

Brièvement, Fan étant sur Paris, son activité s'est nettement accrue. Il remplira facilement son quota d'heures fixé par son contrat et les recettes qu'il génère dépasseront le salaire qui lui est versé.

François intervient pour rappeler les heures non faites les années précédentes et indiquer que Fan est à temps partiel. Il ne gagne que 1000 € par mois, ce qui est très juste pour vivre à Paris. Il serait préférable que le contrat soit à temps plein.

---

## 10 - Point sur Motoki

En l'absence de Fred, ce point est reporté à un prochain CA.  
Fred m'a dit au téléphone que le dossier suivait son cours.

## 11 – Question diverses

En 2011, le club jeune de Valréas de Daniel Dumas fêtera ses 20 ans. Pourquoi ne pas y organiser le Championnat de France jeunes ?

La séance est levée à 17 h.

Pour le président,  
Le vice-président, secrétaire de séance,  
Noël Saint Paul

**Annexe A : Subventions compétitions**

**Annexe B : Point au 6 mai 2010 sur l'organisation de l'EGC 2011 à Bordeaux**

## Annexe A : Subventions aux compétitions

Compétitions	Subvention	Pour qui	Objectifs	Que faire pour obtenir les subventions ?	Informations
<b>COMPÉTITIONS SE DÉROULANT EN FRANCE</b>					
<b>Championnat de France de Pair Go</b>	300 €	Club Organisateur	Organisation	Faire un bilan financier prévisionnel avant manifestation, à envoyer 1 mois avant la manifestation au trésorier FFG pour validation. Après manifestation, envoyer le bilan financier et les justificatifs, remboursement sur justificatifs	Pour le transport : une subvention peut être donnée par votre ligue ou votre club voir avec eux
<b>Open de France</b>	800 €	Club Organisateur	Organisation	Faire un bilan financier prévisionnel avant manifestation, à envoyer 1 mois avant la manifestation au trésorier FFG pour validation. Après manifestation, envoyer le bilan financier et les justificatifs, remboursement sur justificatifs	Pour le transport : une subvention peut être donnée par votre ligue ou votre club voir avec eux
<b>Championnat de France - Finale</b>	400 €	Club Organisateur	Organisation	Faire un bilan financier prévisionnel avant manifestation, à envoyer 1 mois avant la manifestation au trésorier FFG pour validation. Après manifestation, envoyer le bilan financier et les justificatifs, remboursement sur justificatifs	Pour le transport : une subvention peut être donnée par votre ligue ou votre club voir avec eux
<b>Coupe Maitre Lim</b>	600 €	Club Organisateur	Organisation	Faire un bilan financier prévisionnel avant manifestation, à envoyer 1 mois avant la manifestation au trésorier FFG pour validation. Après manifestation, envoyer le bilan financier et les justificatifs, remboursement sur justificatifs	Pour le transport : une subvention peut être donnée par votre ligue ou votre club voir avec eux
<b>COMPÉTITIONS INTERNATIONALES</b>					
<b>Congrès européen</b>	200 € maximum	Par participant	Trajet	Envoyer le formulaire de demande de subvention et les justificatifs des trajets au responsable subvention	<b>Conditions :</b> Le participant doit rester au moins une semaine et jouer les 5 parties hebdomadaires du championnat européen.
<b>Championnat européen féminin</b>	100 €	Par participant	Trajet	Envoyer le formulaire de demande de subvention et les justificatifs des trajets au responsable subvention	Subvention pouvant être complétée par une subvention ligue et/ou club

<b>Pair GO européen</b>	200 €	Par équipe	Trajet	Envoyer le formulaire de demande de subvention et les justificatifs des trajets au responsable subvention	Subvention pouvant être complétée par une subvention ligue et/ou club
<b>Championnat européen par équipe</b>	400 €	Par équipe de 4	Trajet	Envoyer le formulaire de demande de subvention et les justificatifs des trajets au responsable subvention	Subvention pouvant être complétée par une subvention ligue et/ou club
<b>COMPÉTITIONS JEUNES</b>					
<b>Championnat de France Jeune</b>	2 000 €	Club Organisateur	Organisation	Faire un bilan financier prévisionnel avant manifestation, à envoyer 1 mois avant la manifestation au trésorier FFG pour validation. Après manifestation, envoyer le bilan financier et les justificatifs, remboursement sur justificatifs	Location de salle, Lots en nature et stage, boissons et divers. Intervention de Fan Hui
<b>Coupe Hikaru</b>	500 €	Comité Organisateur	Organisation	Faire un bilan financier prévisionnel avant manifestation, à envoyer 1 mois avant la manifestation au trésorier FFG pour validation. Après manifestation, envoyer le bilan financier et les justificatifs, remboursement sur justificatifs	Lots du tournoi. Intervention Fan Hui
<b>Championnat européen Jeune</b>	200 €	Par participant	Trajet	Envoyer le formulaire de demande de subvention et les justificatifs des trajets au responsable subvention	Subvention pouvant être complétée par une subvention ligue et/ou club
<b>Championnat européen étudiant</b>	200 €	Par participant	Trajet	Envoyer le formulaire de demande de subvention et les justificatifs des trajets au responsable subvention	Subvention pouvant être complétée par une subvention ligue et/ou club

## Annexe B : Point au 6 mai 2010 sur l'organisation de l'EGC 2011 à Bordeaux

### L'organisation

- création d'une entité séparée de la FFG : non (pb responsabilité et formation du bureau : rémunération possible d'Astrid) mais création d'un compte bancaire encours ;
- L'équipe : une dizaine de personnes commence à être bien impliquée sur différents sujets, manque un noyau dur d'organisateur. Pour l'instant la responsabilité du congrès repose entièrement sur les épaules d'Astrid.
  - Tony Yamanaka, site web
  - Damien Martin-Guillerez, inscription site web, informatique
  - Benjamin Papazoglou, Thomas Curtil : presse et sponsors
  - Chantal Gajdos : communication
  - Claire Rioualen: rédaction articles
  - Quentin Turlot : gestion des traductions
  - Gérald Garlatti : traduction, gazette
  - Pierre Bourdailliez : responsable inscriptions
  - Philippe Fontaine, Elise Gruault, Simon Billouet, Bérangère Le Maistre: tourisme et infos locales (club de Bordeaux pas très nombreux)
  - Fred Donzet : film du congrès
  - Arnaud Zaltzman: mallette congressiste, tournois annexes
  - Vincent Mugnier
- planning : difficile à établir et tenir avec la constitution de l'équipe
- réunion prévue à Toulouse le 23 mai 2010

### Le campus

- visé max 1000 personnes dont 800 joueurs par semaine, 1600 personnes au total sur quinze jours
- prêt des salles : tous les bâtiments gratuits, juste nettoyage et gardiennage, ouverture des salles 8h-10h, accord oral (06/05/10) contrat à signer en juin
- hébergement Crous : jusqu'à 300/400 chambres (18€ étudiant et 25€ non étudiant mais tarif moyen à proposer), pas encore signé, éventuellement possibilité d'un hébergement à 12€/nuit
- restauration Crous : un restau U, demi-pension matin et midi, repas correct (13€ par personne), dîner à réfléchir (100 personnes mini), pb réservé= payé ; formule proposée à l'inscription (ticket du jour mais non nominaux)
- Buvette : on ne peut pas utiliser la buvette Crous. Peut-être cafétéria mais pas sur place et pas d'alcool. Autorisation de la fac à négocier tout d'abord pour l'installation d'une buvette

### Budget prévisionnel

- trésorier : Daniel Tosetto, Marc Jourdan (travail stage actuellement)
- budget : en cours

### Recherche de partenaire et sponsor

- dossier sponsoring : en voie de rédaction
- contact en cours : pistes (snCF : billets congrès, saké du tournoi de Paris, le thé chinois EGC 2009)

### **Communication presse**

- dossier de presse : en cours de rédaction
- contact avec la presse : pas encore

### **Communication joueurs**

- flyers : 3000 réalisés, distribués à partir du tournoi de Paris
- T-shirt promotionnels : 200 réalisés pour lots et promotion
- site web : en ligne en français et en anglais (traductions en cours en italiens, espagnol, allemand prévus)
- plaquette : début de conception, impression prévue pour le stage
- stand EGC 2010 : pourrait peut-être tenu par Toru et Dominique et Claire
- gazette du congrès : maquette en cours
- articles RFG : 2 parus, programme de parution prévu

### **Inscriptions**

- tarifs : établissement en cours, moyenne probable 100€/personne pour deux semaines
- conception du formulaire du site : en cours prévu pour l'EGC 2010
- mallette congressiste : en cours

### **Tournoi**

- pré-planning : établi
- règlements : en cours (attente réponse EGF)
- matériel : 350 gobans prêtés par l'EGCC, 300 pendules ING, 320 set ING de pierres
- prix : en argent pour le tournoi principal, sinon prix en argent et lots, payés par les inscriptions.

### **Animations**

- invitation des pros : à voir
- ligue chinoise (ronde d'un tournoi par équipe) : à voir
- challenge ordinateur : à voir
- événements annexes : en cours
- excursions : en cours

### **Autres services**

- liste hôtel et hébergement : décision à prendre par rapport au Crous
- Partenariat établi avec Ténéo, type studette 250€ par semaine pour une ou deux personnes (mais pas de réservation avant janvier)
- tourisme